



**Environnement
Jeunesse**

Cultiver l'engagement, de l'idée à l'action.

Activités de réparation

Complément L'économie circulaire

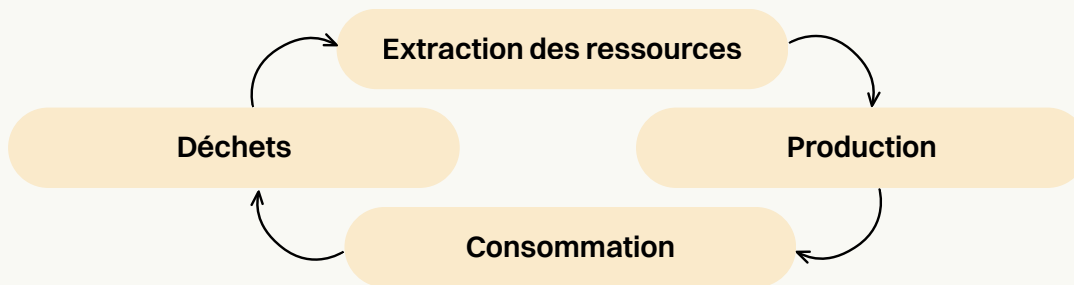
Complément 1

Ce complément informatif sur l'économie circulaire et la réparation emprunte un ton convivial et vulgarisé afin d'étendre son utilité comme matériel employable avec et pour les jeunes, selon les besoins, dans le cadre des activités de réparation.

L'économie circulaire et la réparation

1. L'économie circulaire : utiliser moins, faire durer plus longtemps

Nos modes de production et de consommation reposent encore largement sur un modèle linéaire : extraire des ressources, fabriquer des biens, les utiliser, puis s'en départir.



Ce modèle entraîne une consommation importante de ressources naturelles et génère de grandes quantités de déchets. Pourtant, certains objets sont remplacés alors qu'ils pourraient encore être entretenus, réparés ou utilisés plus longtemps.

L'économie circulaire propose une autre façon de produire et de consommer, en cherchant à réduire la consommation de ressources et à optimiser l'utilisation de celles qui sont déjà en circulation. Elle vise notamment à maintenir les produits et les matières en circulation le plus longtemps possible, grâce à différentes stratégies mises en œuvre tout au long de leur cycle de vie (1).

CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT

Ensemble des étapes de la vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service. Comprend l'ensemble des étapes qu'il traverse, de l'extraction des matières premières à sa fabrication, son transport, son utilisation et sa fin de vie.

Source : RECYC-QUÉBEC, Lexique – Cycle de vie (2)

ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Augmentation, grâce à divers procédés et à diverses stratégies, de la période pendant laquelle un produit est fonctionnel et susceptible d'être utilisé.

Source : Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 (FREC), lexique. (3)

Prolonger la durée de vie des biens, notamment par l'entretien et la réparation, constitue ainsi une façon concrète de mettre en pratique les principes de l'économie circulaire.

2. Consommation responsable et obsolescence

Consommer de manière responsable, c'est réfléchir à ses achats, mais aussi prendre soin des biens que l'on possède. Pourtant, une panne, le coût d'une réparation, l'évolution des technologies ou l'effet de mode peuvent entraîner un remplacement prématuré.

OBSOLESCENCE

Phénomène caractérisé par une perte de valeur ou de désirabilité d'un bien, qui amène le consommateur à le remplacer avant la fin de sa durée de vie utile.

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Stratégie de conception et de production qui consiste à limiter ou à réduire la durée de vie utile d'un bien afin d'en augmenter le taux de remplacement.

Source : Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028 (FREC), lexique. (3)

Au Québec, des mesures pour favoriser la réparabilité

Le Québec a adopté la *Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens*. Celle-ci prévoit notamment des mesures visant à faciliter l'accès aux pièces de rechange, aux services de réparation et aux renseignements nécessaires à l'entretien et à la réparation des biens (4).

Un pas de plus pour favoriser la réparation et prolonger la durée de vie des objets!

LE SAVIEZ-VOUS ?

40 kg de textiles neufs par personne !

C'est la quantité moyenne consommée chaque année au Québec. Une part importante des textiles en fin de vie prend ensuite le chemin de l'enfouissement (5).

Seulement 1 personne sur 4 a choisi la réparation !

C'est ce qui ressort d'une étude pancanadienne sur la réparation des appareils électroniques et électroménagers (6).

Le coût des pièces et de la main-d'œuvre, tout comme la difficulté à réparer certains produits, peuvent décourager la réparation et favoriser leur remplacement (7).

3. Faire durer avant de recycler : quelques repères

Tous les produits ont une durée de vie limitée, mais l'entretien, la réparation et le reconditionnement permettent de la prolonger et d'éviter leur remplacement prématuré. Ces pratiques contribuent ainsi à réduire la consommation de ressources et les impacts environnementaux liés à la fabrication de nouveaux biens.

Le principe des 3RV-E établit un ordre de priorité pour la gestion des matières résiduelles : réduction à la source, réemploi, recyclage, autres formes de valorisation, puis élimination.

Il vise à prévenir la production de déchets et à favoriser une meilleure utilisation des ressources. Dans une perspective d'économie circulaire, l'objectif est d'agir le plus tôt possible pour maintenir les biens en usage (8).

Réparer un objet permet de prolonger son utilisation, tandis que le recycler consiste à récupérer les matières qui le composent. Pour les ateliers visés par l'appel à projets, l'objectif est de prolonger l'utilisation des biens en privilégiant leur réparation plutôt que leur remplacement ou leur recyclage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME), choisir un téléphone intelligent reconditionné plutôt qu'un appareil neuf permet d'éviter 64 à 87 % des impacts environnementaux annuels, selon les indicateurs considérés.

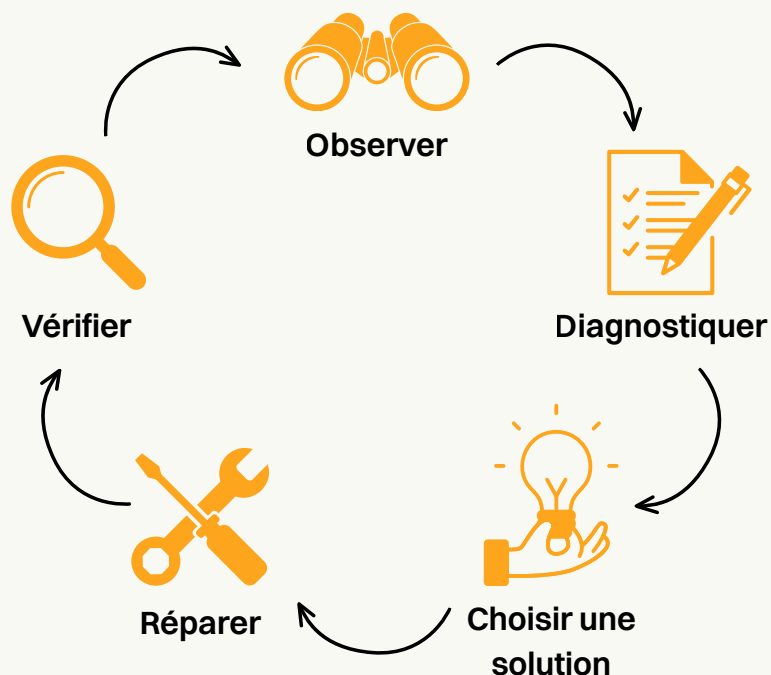
Source : ADEME (2022), Évaluation de l'impact environnemental d'un ensemble de produits reconditionnés. (9)

Pour aller plus loin : Pour mieux comprendre les 3RV-E et les stratégies d'économie circulaire, consultez la section Mieux consommer de RECYC-QUÉBEC et la plateforme Québec Circulaire, qui présente des ressources, des initiatives et des exemples concrets (1, 8).

4. De la théorie à la pratique : apprendre à réparer

Une démarche en plusieurs étapes

Réparer un objet, c'est d'abord comprendre son fonctionnement et identifier la cause du problème, puis explorer les solutions possibles avant de passer à l'action.



Chaque étape constitue une occasion d'apprentissage. Le diagnostic est essentiel, mais l'objectif demeure de réaliser une intervention concrète sur le bien, au-delà de la seule identification du problème.

Quelques clés pour des ateliers réussis

Encadrement adapté

Choisir des objets et des réparations adaptés aux capacités et à l'expérience des jeunes, prévoir les outils et les pièces nécessaires et faire appel à des personnes compétentes au besoin.

Sécurité

Présenter les précautions à prendre, utiliser des équipements appropriés et assurer une supervision adaptée, particulièrement pour les interventions présentant des risques.

Apprentissage

Encourager l'expérimentation, la résolution de problèmes, la collaboration et le partage de savoir-faire.

VALORISER L'APPRENTISSAGE

Les ateliers doivent permettre aux jeunes de participer activement à la démarche : observer, manipuler, expérimenter et réaliser eux-mêmes des réparations, avec un accompagnement adapté à leurs capacités. L'objectif n'est pas seulement de réparer des objets, mais aussi d'apprendre à les réparer.

5. Pourquoi réparer?

Réparer, c'est bien plus que remettre un objet en état ! En prolongeant la durée de vie des biens, la réparation présente des bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et éducatifs.

Environnement

Réduire l'extraction de ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution et la production de déchets. En limitant le besoin de fabriquer de nouveaux biens, la réparation contribue également à préserver les écosystèmes et la biodiversité.

Économie

Éviter certains achats et réduire les coûts liés au remplacement des biens. La réparation favorise aussi les services de proximité, la valorisation des savoir-faire locaux et le maintien d'emplois ancrés dans les communautés.

Jeunes et compétences

Développer des compétences techniques, la créativité, l'autonomie et la résolution de problèmes, tout en favorisant l'entraide, le partage de connaissances et la découverte de métiers liés au développement durable.

Développer le réflexe de réparation

Avant de remplacer un objet, pourquoi ne pas se demander s'il peut être entretenu, réparé ou remis en état ? En encourageant les jeunes à comprendre, à entretenir et à réparer les objets qui les entourent, les ateliers contribuent à développer un réflexe qui pourra les accompagner bien au-delà de l'activité.

Conseils et astuces : Entretenir et réparer

- **RECYC-QUÉBEC - Entretenir et réparer** : conseils pour prolonger la durée de vie des biens (10).
- **Protégez-Vous - Fais durer tes appareils** : capsules et conseils pratiques sur l'entretien et la durabilité des appareils du quotidien (11).
- **Équiterre - Ressources pour pratiquer la réparation** : outils et ressources pour s'initier à la réparation (12).
- **iFixit - Tutoriels de réparation** : guides pratiques pour apprendre à réparer une grande variété d'objets du quotidien, notamment des meubles, des ordinateurs portables, des brosses à dents électriques, des chaussures et des écouteurs (13).
- **ADEME - Guide pour apprendre à réparer** : ressource pédagogique destinée à accompagner des jeunes dans leurs premières expériences de réparation (14).

Pour découvrir des exemples de projets et des organisations pouvant accompagner les ateliers, consultez les annexes « S'inspirer pour agir » et « S'outiller pour agir ».

Références

1. Québec circulaire (s. d.). Stratégies de circularité. <https://www.quebeccirculaire.org/static/strategies-de-circularite.html>
2. RECYC-QUÉBEC (s. d.). Lexique – Cycle de vie. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>
3. Gouvernement du Québec (2024). Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028, lexique. <https://www.quebec.ca/>
4. Office de la protection du consommateur (2025). Les Québécois seront mieux informés avant d'acheter. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/les-quebecois-seront-mieux-informes-avant-dacheter-66234>
5. MUTREC (2020). Circularité de l'industrie textile au Québec : Des débouchés pour les mal-aimés. <http://mutrec.ca/portfolio/un-rapport-pour-faire-avancer-la-circularite-des-textiles-au-quebec/>
6. Équiterre (2022). La réparation des appareils électroménagers et électroniques : Perspectives des consommateurs et consommatrices au Québec. <https://www.equiterre.org/fr/ressources/etude-sur-laces-a-la-reparation-portrait-de-la-realite-quebecoise>
7. Équiterre (2018). Obsolescence des appareils électroménagers et électroniques : Quel rôle pour le consommateur ? https://cms.equiterre.org/uploads/fr_rapportobsolescence_equiterremai2018_0.pdf
8. RECYC-QUÉBEC (s. d.). Les 3RV sous la loupe. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/zone-jeunesse/3rv>
9. ADEME (2022). Évaluation de l'impact environnemental d'un ensemble de produits reconditionnés. <https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/5241-6720-evaluation-de-l-impact-environnemental-d-un-ensemble-de-produits-reconditionnes.html>
10. RECYC-QUÉBEC (s. d.). Entretenir et réparer. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/entretenir-et-reparer/>
11. Protégez-Vous (s. d.). Fais durer tes appareils. <https://www.protegez-vous.ca/habitation/durer-appareils>
12. Équiterre (s. d.). Ressources pour pratiquer la réparation. <https://www.equiterre.org/fr/ressources/ressources-pour-pratiquer-la-reparation>
13. Repair Café (s. d.). Tutoriels de réparation (répertoire donnant accès notamment à iFixit). <https://www.repaircafe.org/fr/community/tutoriels-de-reparation/>
14. ADEME (s. d.). Guide pour apprendre à réparer. <https://agirpoulatransition.ademe.fr/acteurs-education/enseigner/catalogue/guide-apprendre-reparer>